

Rapport annuel 2021-2022

Secrétariat



Jean Rainville, secrétaire

Je suis Jean Rainville, administrateur et secrétaire de l'AQDER. Mon rôle consiste à rédiger les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et du conseil des présidents.

Je consigne et vois au classement de toutes les résolutions du conseil d'administration, de toutes les recommandations du conseil des présidents.

Cette année, nous avons tenu 10 réunions du conseil d'administration : 6 en présence et 4 par visioconférence. Le conseil des présidents, pour sa part, s'est réuni 5 fois : 2 en présence et 3 par visioconférence. Je suis également responsable des minutes de cette assemblée générale.

Depuis quelques années, lorsque l'AQDER a décidé d'actualiser son site Internet, mes intérêts et mes quelques compétences m'ont amené à m'impliquer au niveau du comité Web et à participer à la refonte complète de cet important outil de communication et d'information.

Planification stratégique

Je suis Claude Mayeu, administrateur, vice-président et répondant du plan stratégique de l'AQDER.

Rappelons les quatre priorités qu'ensemble nous avons retenues pour favoriser notre mieux-être et prendre en compte l'évolution de nos besoins :

- Permettre aux retraités de l'AQDER de bien s'informer sur les divers enjeux de leur quotidien et d'être bien vigilants,
- Favoriser le recrutement, un bon accueil et l'implication des nouveaux retraités de l'AQDER,
- Réviser le modèle de la rencontre annuelle et de l'assemblée générale.
- Regrouper d'autres associations avec l'AQDER.



Claude Mayeu, vice-président

Les responsables de chacune de ces priorités ont permis leur développement. Chaque membre peut prendre connaissance des diverses mesures retenues sur le site Internet de l'AQDER.

En 2022-23, il y aura un suivi et selon les évaluations et les besoins exprimés, d'autres mesures seront identifiées.

J'invite chaque membre à se tenir bien informé de nos priorités et à soumettre ses suggestions et ses avis à son comité de direction si nous voulons continuer à grandir, à s'entraider et à s'unir.

Assurances

Je suis Maurice Dufour, administrateur de l'AQDER et répondant en assurances au conseil d'administration.

Permettez-moi d'abord de vous présenter les membres du comité des assurances :

- François Aubry, président de la section du Suroît,
- Lorraine Normand-Charbonneau, secrétaire, section de l'Outaouais,
- Hélène Robillard, section de Lanaudière,
- Louise Chenard, présidente de la section Marguerite-Bourgeoys,
- Laurent Aubin, président de l'AQDER,
- Jean-Louis René, directeur général,
- Gil Beaulieu, conseiller en assurances et actuaire de la firme AGA,
- Maurice Dufour représentant du CA.



Maurice Dufour, assurances

L'objectif de l'année 2021 était, dans la continuité, de nous questionner sur l'état de nos assurances, en visant, pour nos membres, un coût raisonnable et la pérennité de notre régime. Nous avons ajouté l'objectif d'améliorer notre page Web pour les nouveaux retraités.

Nous avons utilisé une partie de nos surplus accumulés pour diminuer le coût de notre régime en 2022 et en augmenter la couverture, tout en gardant une réserve de 500 000\$ pour les imprévus.

Ces sommes ont été dédiées :

- À l'annulation d'une augmentation de 8%, prévue au contrat avec IA d'une valeur de 165 000\$,
- À la diminution des primes annuelles de 10,5% d'une valeur de 220 000\$,

- Au passage du maximum admissible de 45\$ à 50\$ pour les honoraires professionnels de certains praticiens, pour un remboursement qui passe de 36\$ à 40\$ par traitement,
- À l'augmentation du remboursement des appareils auditifs de 1000\$ à 2000\$ par période de 48 mois,
- À un maximum viager illimité pour les équipements thérapeutiques.

Nous retournons ainsi une somme de 385 000\$ à nos membres assurés et devenons plus compétitifs en regard du régime enrichi de la SSQ. Notre régime est plus économique en offrant un meilleur remboursement sur certains honoraires.

Le comité suit l'évolution de notre régime et nous prévoyons, si la tendance se maintient, un surplus pour l'année 2022. Il demeure une grande interrogation pour notre assurance voyage et son coût. À l'automne 2022, le comité examinera cette couverture.

En terminant, je remercie l'appui du CA et de l'assemblée des présidents pour la réception de nos recommandations. Je nous souhaite à tous une excellente santé et de garder la forme, c'est la meilleure prévention en assurances.

Communications



Jean-Marc Proulx,
communication

Je suis Jean-Marc Proulx, administrateur sortant de l'AQDER et responsable des communications et de la reconnaissance.

Pour en arriver à s'unir, s'entraider, grandir, il faut savoir communiquer. En période de pandémie, notre association a accordé une grande importance à la communication puisque c'est l'outil qui nous garde en contact avec les diverses instances et surtout avec les membres. Sous le chapeau de ce dossier, il faut s'attarder à nos publications et au comité Web.

L'InformAQDER et l'InformAQDER Express, nos deux publications, jouent un rôle essentiel.

L'InformAQDER est publié 4 fois par année et chaque membre, branché ou non, le reçoit. Il faut reconnaître le mérite de notre directeur général et de notre adjointe administrative qui en font le montage. Il importe également de souligner le travail

de Madame Isabelle Talon qui s'occupe de la correction des textes. Tous les dossiers importants y sont traités, ce qui vous permet de garder une trace de leur évolution et de comprendre les motifs qui guident nos décisions.

Pour ce qui est de l'InformAQDER Express, son rythme de parution est beaucoup plus fréquent. On pourrait parler d'immédiateté car il est publié au besoin. Il faut dire que les occasions se sont succédées tout au long de l'année. Que l'on pense aux assurances, à la vigilance économique, à la Coalition pour la dignité des aînés, au comité Web... Voilà autant de sujets qui ont été traités et sur lesquels on vous a informés dès qu'un élément nouveau se présentait. Il faut toutefois indiquer que cette publication est disponible seulement par voie électronique. Il appartient aux sections de le transmettre à leurs membres.

Vous constatez sans doute que nous avons à cœur de bien vous informer et surtout de le faire le plus souvent possible.

Un autre volet important du dossier des communications est certes notre site Web. Depuis que nous avons modifié notre site Internet, c'est Philippe Lamy, de la section du Suroît, qui assume la fonction de webmestre avec expertise et dévouement.

Dès son entrée en fonction, il a proposé la formation d'un comité web dont voici la composition :

Philippe Lamy, webmestre
Gilles Lemay, webmestre substitut
Louis Tremblay, webmestre adjoint
Francine Martin, responsable des sections
Jean Rainville, responsable des droits d'auteur et des photos
Jean-Louis René, directeur général
Jean-Marc Proulx, responsable des communications

Le comité a tenu au cours de l'année 6 rencontres dont l'une en présentiel au bureau de l'AQDER.

La fréquentation de notre site vous a sans doute permis d'y voir les nouveautés au fil du temps. En plus d'apporter régulièrement des améliorations sur notre site, nous avons sollicité les diffuseurs de chacune des sections afin de nous faire connaître leurs besoins. Notre mandat consiste non seulement à mettre à jour le site mais aussi et surtout à répondre aux besoins manifestés par les sections.

Nous offrons de la formation et de l'accompagnement aux sections qui veulent se doter de leur propre page web. Francine, Gilles et Louis n'attendent qu'un appel pour voler à votre secours.

Nous travaillons avec les divers comités pour produire des capsules d'information. Nous avons produit une vidéo pour informer les futurs retraités. Madame Louise Sylvestre de la section Abitibi-Témiscamingue a fait un travail d'une grande qualité. Il ne faut certes pas oublier l'entrevue que Francine Martin a réalisée avec Denis Lemieux, président des élections et avec les 2 candidats à la présidence. Nos critères : informations courtes, clarté et langage soigné.

En consultant notre site, vous réalisez sans doute que nous mettons beaucoup d'énergie pour vous offrir un produit de qualité. Nos statistiques prouvent que la fréquentation est régulière. N'oublions pas ici que l'on parle d'un site corporatif ; on le fréquente au besoin.

Un dernier élément ravira sûrement nos jeunes retraités. Nous travaillons à rendre l'accès plus convivial à partir d'un téléphone mobile. On sait bien que c'est l'outil de prédilection aujourd'hui. Notre webmestre aura bientôt des bonnes nouvelles à ce sujet.

Reconnaissance

À nos yeux, la reconnaissance est un levier de mobilisation puissant. Nous savons très bien que notre association fonctionne grâce au travail de nombreux bénévoles. Il est clair qu'une personne bénévole offre son temps et ses talents à titre gracieux. Toutefois, notre association se réserve des moments dans l'année pour dire un merci sincère, bien senti à l'endroit de ceux qui nous quittent.

En octobre, à l'occasion du CP, le conseil d'administration souligne le départ de tout membre qui quitte un comité, soit en fin de mandat ou pour toute autre raison. Il en va de même pour une présidente, un président ou un membre du CA.

L'ordre de la reconnaissance permet aussi de souligner de façon plus particulière la contribution exceptionnelle d'une personne à la vie de notre association. Cette année, notre président aura l'agréable tâche de souligner l'engagement d'une personne, Monsieur Marcel Lebel.



Marcel Lebel, récipiendaire

Un dossier comme celui-là est moins exigeant à piloter que d'autres mais il a le mérite de rappeler à nos bénévoles que nous nous faisons un devoir de souligner leur engagement.

À sa 5^e année depuis sa création, le Certificat Diamant aura été remis, dans les sections participantes, à tous les membres de plus de 75 ans. À compter de l'an prochain, le Certificat Diamant ne sera remis qu'à l'occasion du 75^e anniversaire.

Vigilance économique

Je suis Gisèle Daoust, administratrice de l'AQDER et répondante du Comité de Vigilance Économique, le CVÉ.

Notre comité CVÉ est composé des personnes suivantes :

Paul Peterson (président),
Michel Poirier (secrétaire),
Jean-Guy Couture,
Yvan Ouellet,
Jean-Louis René,
Laurent Aubin (président de l'AQDER),
Gisèle Daoust (répondante au C.A.).



Gisèle Daoust, CVÉ

Riche des priorités que vous nous avez identifiées dans la planification stratégique, le CVÉ a débuté son année par une conférence sur l'aide médicale à mourir. Elle fut donnée par la marraine de cette loi, Madame la députée Véronique Hivon. La conférence a été déposée sur le site de l'AQDER dans la section Économie.

Nous avons réalisé votre deuxième demande qui portait sur les conséquences de la loi 126. Un Power Point, une vidéo et un chiffrier ont été créés. Ces outils se trouvent toujours sur notre site si vous voulez les consulter.

Nous avons répondu à votre troisième priorité par un sondage sur les soins et services utilisés que vous habitez dans une RPA ou à domicile.

Pour chacune de ses actions, vous avez été informés des résultats obtenus via l'InformAQDER Express.

Le CVÉ s'est tenu informé de l'évolution du recours collectif sur la loi 126, en a discuté et fait des recommandations au C.A. Il en fut de même pour le dossier RAMQ.

Au sujet des rencontres d'information destinées aux futurs retraités, 6 séances ont été tenues et elles ont rejoint près de 130 personnes.

Nous tenons notre site Internet à jour afin que vous soyez toujours au parfum des dernières nouvelles.

Le CVÉ a aussi participé à plusieurs rencontres avec la Coalition pour la dignité des aînés (CDA). Nous avons élaboré diverses actions à poser afin que les aînés soient traités en toute dignité et respect. Nos discussions ont abouti à la tenue des États généraux, le 3 mai 2022, à Québec. Les résultats de cette journée ont été transmis au gouvernement. La période électorale sera toute indiquée pour questionner les candidats sur les actions que leur parti respectif entend mettre sur

ped, face au vieillissement de la population québécoise, en termes de soins et de services à domicile.

Finalement, le CVÉ travaille toujours en fonction de vos droits, vos intérêts et votre bien-être.

Notre année fut riche en expériences de toutes sortes et très emballante.

Je salue et remercie enfin Messieurs Paul Peterson et Jean-Guy Couture qui se retirent du comité au terme de leurs mandats cumulatifs.

Rapport de la trésorerie 2021



Michel Gobeil, trésorier

Je me nomme Michel Gobeil. Je suis administrateur au CA et trésorier de l'AQDER.

C'est avec plaisir que je vous présente pour une 4^{ème} année les états financiers de notre association. Il a été convenu de tenter de sortir du langage hermétique de nos comptes en présentant les faits saillants de notre année en plus de l'état de nos finances.

L'année 2021 se termine avec un surplus de 59 086\$ comparativement à un léger déficit de 3 062\$ en 2020. Il faut se souvenir que pour 2020 nous avons payé en avance des engagements qui étaient prévus sur 2 ans en lien avec le recours Loi 126 (66 000\$).

Parmi les faits saillants de 2021, nous pouvons noter l'utilisation d'une somme de 219 136\$ prise à même nos surplus en assurances pour l'amélioration de la couverture offerte aux membres ainsi qu'une somme de 17 682\$ pour la défense des membres. De plus, le fait de ne pas avoir tenu notre AG nous a permis d'économiser une somme de 37 400\$. Les économies réalisées par l'utilisation de la visioconférence font en sorte que nous avons pu nous constituer une petite réserve pour démarrer 2022.

Pour ce qui est des états financiers, le rapport d'examen de la firme BCGO n'émet aucune réserve et mentionne n'avoir rien relevé qui porte à croire que les états financiers ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de notre association au 31 décembre 2021. En plus, une équipe de vérification interne a procédé à l'examen de l'ensemble des pièces de la trésorerie. Un merci spécial à Mme Francine Toupin et M. Gaston Bouchard pour leur collaboration. Dans ce

rapport, il est mention de la qualité des documents et pièces justificatives qui ont été déposés pour examen à la firme. Je ne peux passer sous silence la précieuse collaboration de M. Clément Lemoine pour cette réussite.

L'année 2021 de l'AQDER en chiffres :

	Année 2020	Année 2021
Total des produits	490 607\$	473 573\$
Total des charges	493 669\$	414 487\$
Excédent ou (insuffisance)	(3 062\$)	59 086\$
Évolution de l'actif net	584 025\$	643 111\$
Somme non affectée	117 823\$	176 909\$
Évolution de l'actif	1 123 428\$	1 182 176\$
Cotisation assurances des membres	266 676\$	219 013\$
Placements affectés aux assurances	1 000 437\$	780 437\$

En conclusion, la situation financière de notre association est saine et nous donne une marge de manœuvre suffisante pour consolider les nombreux chantiers ouverts au cours des dernières années en plus de nous permettre de créer un fond de réserve pour la défense des membres, de participer plus activement à la coalition pour les aînés ainsi que d'investir dans des outils de promotion et valorisation de notre association.

Nous devons continuer de faire preuve de transparence et d'ouverture dans la gestion de ces sommes provenant des membres. Nous pensons que la mise en place d'un comité consultatif des finances et du budget contribuera à la poursuite de notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux membres.

La défense des membres

Je suis Laurent Aubin, administrateur et président sortant de l'AQDER et responsable des dossiers politiques.

Dossier RAMQ :

Le procès contre le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a eu lieu fin novembre au Palais de justice de Montréal. Le jugement est tombé le 24 janvier : notre demande en justice est rejetée par le juge.

Deux possibilités s'offraient à nous : laisser tomber ou aller en appel.

Après en avoir discuté avec notre avocate, notre conseiller en assurances et nos instances, nous avons décidé d'aller en appel car le juge a basé sa décision sur un seul aspect de la question, à savoir que, dès l'origine du contrat avec la SSQ (1980), nous en étions partie même si notre régime existait depuis 1977 et qu'une exemption nous en excluait.

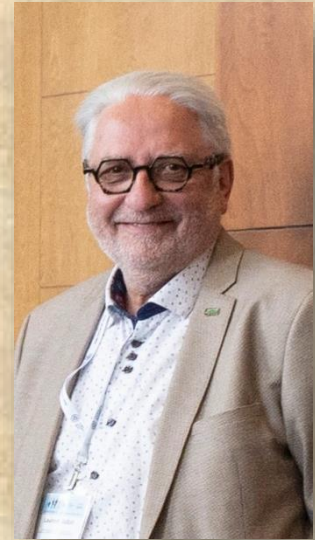
Le texte de l'exemption au contrat se lisait ainsi : *Les directeurs et les directeurs adjoints qui sont membres de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE) bénéficient pour leur part du régime d'assurance à l'intention des membres retraités de cette Fédération et ne sont donc pas admissibles au présent régime.*

En fait, nous allons en appel car le juge n'a pas répondu aux 2 questions essentielles suivantes :

- Une partie, le Secrétariat du Conseil du trésor, peut-il modifier un contrat en faisant disparaître l'exemption de façon unilatérale, sans même consulter ou prévenir l'AQDER, l'autre partie?
- Le SCT a retiré l'exemption car il prétend que les membres de l'AQDER, en demandant de ne plus assurer les médicaments, ne sont plus couverts par un régime d'assurance. Or, nous sommes toujours couverts en assurance santé, assurance voyage, annulation de voyage et assurance vie pour certains. Nous offrons donc un régime d'assurance. Nulle part, il n'apparaît que le fait de couvrir ou non les médicaments n'a de l'importance.

Dans un premier temps, nous avons demandé l'autorisation d'aller en appel. Si notre demande est acceptée, nous poursuivrons en appel. Dans le cas contraire, ce sera la fin de toute démarche judiciaire.

Dossier RRPE et recours collectif : Vous savez déjà que les retraités du Régime de Retraite des Personnels d'Encadrement (RRPE), plus de 2200 de nos 3300



Laurent Aubin, président

membres, sont privés de l'indexation de leur rente du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023. De plus, ils ne recevront que la moitié de l'indexation de 2024 à leur fin de vie pour le service accompli avant le 1^{er} juillet 1982. L'objectif du gouvernement était de récupérer chez les retraités une somme de 400 millions de dollars.

Notre équipe du Comité de Vigilance Économique (CVÉ), a produit, avec la collaboration exceptionnelle de Michel Poirier et Jean-Louis René, une vidéo pour expliquer le tout et un chiffrier permettant de calculer nos pertes jusqu'en 2033. Plus de 160 membres l'ont utilisé et 80% d'entre eux ont calculé subir une perte allant de 20 000\$ à 60 000\$ en raison de la désindexation due à la Loi 126. C'est beaucoup plus considérable que ce que les gens croyaient.

Durant ce temps, un regroupement d'associations, l'Inter-Org, dont l'AQDER fait partie, a demandé à la cour d'exercer un recours collectif contre le gouvernement. La demande a été refusée par un juge. À la lecture du jugement, il nous a semblé que le juge avait erré et c'est pourquoi nos aviseurs légaux ont déposé une demande d'appel en octobre 2021. La cause a été entendue le 10 mai dernier. Le jugement a été rendu le 13 mai : les 3 juges nous donnent raison et nous permettent d'exercer un recours collectif.

L'AQDER a investi près de 100 000\$ depuis 4 ans dans ce dossier. Nous entreprendrons un recours collectif pouvant valoir 400 millions de dollars. Il faut garder espoir.

Les différents partenariats

Avec la FQDE, nous sommes non seulement partenaires mais je suis, à titre de président, membre de son conseil d'administration. Les relations sont cordiales et porteuses d'espoir. La FQDE songe à soutenir notre appel dans le dossier RAMQ si notre demande est acceptée.

La Tribune des retraités est le lieu de rencontre et d'échange des associations de retraités avec le Secrétariat du Conseil du trésor. Il faut toutefois reconnaître que depuis les 2 années initiales, il ne se passe rien de concret. La participation active du SCT est malheureusement absente. L'avantage de cette table demeure qu'elle aura mis les associations de retraités en contact les unes avec les autres. C'est là qu'est né le partenariat pour l'AQDER.

Suite à l'imposition de la Loi 126 dont nous avons parlé plus haut, un autre cercle d'associations de retraités s'est créé pour combattre cette loi inique. La création de l'Inter-Org a mis les bases d'un partenariat juridique.

Au cours de la dernière année, nous avons été invités à joindre la Coalition pour la dignité des aînés. Les États généraux sur les conditions de vie des aînés qui se sont tenus à Québec le 3 mai dernier, auront permis de nous insérer dans un dialogue avec les instances gouvernementales pour faire cheminer nos solutions

concernant la santé, la défense des droits, les finances et la participation citoyenne des aînés. Cette participation est une implication sociale de l'AQDER.

Nous souhaitons également créer un partenariat en assurances avec les autres associations de retraités de l'éducation. Nous offrons à l'Association des Cadres retraités de l'Éducation du Québec (ACREQ), à l'Association des Directions d'Établissement Retraités de Montréal (ADERM) et à l'Association Québécoise du Personnel Retraité des Directions d'École (AQPRDE) de se joindre aux assurances de l'AQDER. Il y a un avantage certain, 1000\$ pour un individu et 2000\$ pour un couple annuellement, pour les retraités de moins de 65 ans.

Les 2 premières associations nous ont invités à leur présenter notre projet mais hésitent encore devant l'incertitude du régime d'assurance des cadres retraités du SCT avec la SSQ. La 3^e n'a pas encore accepté de nous entendre.

Il est évident qu'une augmentation du nombre des adhérents à notre régime d'assurance nous assurerait la stabilité, surtout en cette période où le recrutement de nouveaux membres est plus difficile. L'issue de notre procès RAMQ pourrait changer bien des choses. Le partenariat en assurances a de l'avenir.

En guise de conclusion, je m'en voudrais de ne pas souligner l'implication de notre directeur général et de notre adjointe administrative.



Jean-Louis René, directeur général

Jean-Louis René, notre DG, ne compte plus ses heures au service des administrateurs et des membres de l'AQDER. Il touche à tous les dossiers, participe à tous les comités et règle un nombre infini de problèmes que rencontrent nos membres avec l'assureur. Et j'en passe.



Nancy Briand, adjointe administrative

Pour sa part, Nancy Briand, notre adjointe administrative, travaille parfois du bureau, parfois de la maison. Elle assure le suivi des nouveaux retraités et de ceux qui nous quittent auprès de Retraite-Québec et de l'assureur. Elle répond aux questions des membres et tente de résoudre les problèmes en assurances lorsque c'est possible. Sans compter toute autre tâche connexe.

